CADRE21

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Description:
L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

:
Badge attribué à : Daniel Gates
https://www.cadre21.org/membres/gatesd-college-montreal-qc-ca

Date d'obtention : 2023-12-01 16:15:24

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?
Il s'agit d'un protocole qui sert à faciliter les interventions en cas de sextage. Le rôle du personnel scolaire est de rassurer la victime et les témoins, prendre l'information de la victime et des témoins à l'aide de la grille d'évaluation et confisquer les appareils pertinents. La police est ensuite contactée pour qu'elle prenne le dossier en charge. En aucun temps est-ce que le personnel scolaire doit chercher à voir des images de sextos.
Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?
Je serai rassuré au sujet de la marche à suivre en cas de sextage. À l'aide de la trousse, je saurai quelles questions poser ou ne pas poser aux élèves. Cette formation m'aura permis de prévoir mon intervention plutôt que de chercher la meilleure intervention dans le feu de l'action.
Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?
Ne pas chercher à voir le contenu de leur appareil.
Ne pas questionner les élèves auteurs pour ne pas nuire à une éventuelle enquête. Simplement confisquer les téléphones et les placer dans les enveloppes scellées.
Contacter la police avec diligence.